

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

EXTRAIT N° 47.25 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2025

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 13
- Votants : 14 (1 procuration)
- Suffrages exprimés : 14 (14 pour)
- Secrétaire de séance : Florent ARMAND

Le deux décembre deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-six novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents : ARMAND Florent, D'HEILLY Alain, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre, TENOUX Gérard.

Représenté : DUPRAT Jean-Marc représenté par GARCIN Martine à qui il a donné procuration

Absents excusés : ARLAUD Véronique, DURANCEAU Damien, GAY Robert, SIGAUD Jean-Yves

ORDRE DU JOUR : Marché pour la mise en place d'un contrôle d'accès sur les 7 déchetteries du territoire / Avenant n° 1 au lot n° 1

Par délibération n° 29.24 du 09 septembre 2024, le bureau communautaire a approuvé le lancement du marché de travaux pour la mise en place d'un contrôle d'accès sur les 7 déchetteries du territoire de la CCSB.

Le marché a été allotie de la manière suivante :

- Lot 1 : Terrassement, voirie et réseaux ;
- Lot 2 : Fourniture, installation et maintenance d'un système de contrôle d'accès.

Par décision ENV n° 01/2025 du 16 janvier 2025, le président a attribué le lot 1 au groupement « Minetto » (mandataire) et « Buëch Durance Travaux » pour un montant de 341 534,20 € HT.

Le Département des Hautes-Alpes a demandé des travaux supplémentaires liés à la voirie sur la déchetterie de Ribiers.

En outre, de nouvelles prestations sont également apparues nécessaires :

- modification du type de portail pour les déchetteries de Ribiers, Orpierre, Clamensane et Barret-sur-Méouge (passage de portail coulissant à autoportant) ;
- mise en place de zones en enrobés pour la pose de boucles magnétiques sur les déchetteries de Serres et Rosans, afin de répondre aux contraintes de la nature du sol.

Conformément à l'article 13 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) des marchés publics de travaux, ces demandes de prestations nouvelles ont été formalisées par ordres de service

n° 1 et 2, respectivement en date du 23 septembre 2025 et du 06 novembre 2025, avec la fixation des prix nouveaux correspondants.

Ces prestations et ces prix nouveaux doivent faire l'objet d'un avenant qui aurait une incidence financière de 17 873,83 € HT, soit une augmentation de 5,23 % par rapport au montant initial du lot 1. Le nouveau montant du marché serait de 359 408,03 € HT.

Du fait de cette incidence financière, le projet d'avenant précise également la modification de la répartition financière entre les membres du groupement d'opérateurs économiques :

- « Minetto » (mandataire) : 254 008,00 € HT ;
- « Buëch Durance Travaux » : 105 400,03 € HT.

Cet avenant serait passé en application des articles et R. 2194-7 et R. 2194-8 du Code de la Commande Publique.

Il prendrait effet à compter de la date de sa notification.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- accepte les termes de l'avenant n° 1 du lot 1 « Terrassement, voirie et réseaux » du marché de travaux pour la mise en place d'un contrôle d'accès sur les 7 déchetteries du territoire, tel que décrit ci-dessus ;
- autorise le président ou son représentant à le signer et le notifier au groupement « Minetto » (mandataire) et « Buëch Durance Travaux », ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

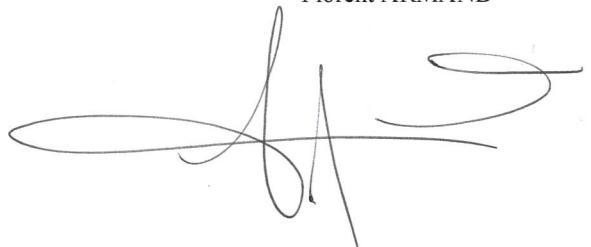
Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND



Publiée le : 12 DEC. 2025